

RENTREE SCOLAIRE 2023

Vous allez procéder à l'inscription de votre enfant en **2nde** au lycée professionnel de Saverdun. L'ensemble des pièces suivantes sont à retourner pour le :

Lundi 03 JUILLET 2023, délai de rigueur

- Le dossier d'inscription
- La « fiche d'urgence »
- La fiche « Aptitude aux travaux réglementés »
- La photocopie des vaccinations
- La fiche « équipement région »
- L'exeat ou un certificat de fin de scolarité (à demander à l'établissement scolaire de l'an dernier)
- La photocopie du livret de famille (**parents et enfants**)
- 1 photo d'identité **récente** avec les nom et prénom au dos
- IBAN/RIB
- L'attestation d'assurance responsabilité civile
- Pour les élèves ayant bénéficié d'un PAP, PPS, PAI, PPRS ou d'aménagement aux examens : la photocopie du ou des document(s)
- *Pour les élèves internes* : La demande d'inscription à l'internat
- *Uniquement pour les familles **non boursières** qui souhaitent régler les frais scolaires par prélèvement automatique* : le mandat de prélèvement automatique

➤ Situation familiale particulière :

- Parents divorcés : joindre un extrait du jugement de divorce fixant la résidence de l'enfant.
- Parents en instance de divorce : la procédure du divorce a été engagée, une ordonnance de non-conciliation a été rendue mais le divorce n'a pas encore été prononcé : une copie de cette ordonnance doit être produite. Dans la colonne observation, il doit être mentionné : jugement de divorce non encore prononcé.
- Tuteur ou tutrice : joindre une pièce de tutelle.

Les autres documents (listes des fournitures, calendrier des stages, convention de stage,...) et les informations relatives à la rentrée scolaire seront en libre consultation sur le site ENT du lycée que nous vous invitons à consulter régulièrement :

<http://philippe-tissie.entmip.fr>

Lycée des Métiers Dr Philippe Tissié de Saverdun

17 rue du capus 09700 SAVERDUN

Email : 0090024c@ac-toulouse.fr

☎ : 05.61.67.95.40 📠 : 05.61.67.95.49